CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 284866

Avis de constitution

SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE MINERAL EXPLOITATION » en abrégé « CMX »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SOLEIL 3 VILLA 40., Lot 40, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE MINERAL EXPLOITATION » en abrégé « CMX »

Objet : - EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3 VILLA 40., Lot 40, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle TRAORE LADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00581 du 15/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08160/GTCA/RC/2024 du 15/02/2024

Pour Avis

Le CEPICI